

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Comptabilité — 22/09/2026 23:40 creat by Kalanso App

Les écritures de régularisation : principes et applications

En comptabilité, les **écritures de régularisation** sont des écritures passées à la fin d'un exercice comptable pour respecter le principe d'indépendance des exercices et donner une image fidèle du patrimoine et du résultat. Elles permettent de rattacher à chaque exercice les charges et les produits qui le concernent réellement, et de constater les créances et dettes acquises à la clôture. Ce cours présente les principales régularisations : charges et produits constatés d'avance, charges à payer et produits à recevoir, ainsi que les amortissements et dépréciations.

1. Pourquoi régulariser ?

Le principe d'indépendance des exercices impose que le résultat d'un exercice soit calculé en ne tenant compte que des charges et produits de cet exercice. Or, certaines opérations engagées au cours de l'exercice ne sont pas encore comptabilisées, ou concernent en partie l'exercice suivant. Les écritures de régularisation ont donc pour objectif de :

- Rattacher à l'exercice les charges et les produits qui le concernent ;
- Constater les créances et les dettes à la clôture ;
- Respecter le principe de prudence en enregistrant les dépréciations et amortissements ;
- Assurer la cohérence entre le bilan et le compte de résultat.

Ces écritures sont généralement passées au journal des opérations diverses (OD) à la date de clôture.

2. Les charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges ou de produits enregistrés au cours de l'exercice mais qui concernent en tout ou partie l'exercice suivant. On les « sort » du résultat de l'exercice en les inscrivant au bilan.

a) Charges constatées d'avance (CCA)

Une charge payée d'avance pour une période future est un actif. Exemple : une prime d'assurance annuelle de 1 200 € payée le 1^{er} octobre N couvrant la période du 1^{er} octobre N au 30 septembre N+1. À la clôture au 31 décembre N, 3 mois sur 12 ont été

consommés, soit 300 €. Il reste 9 mois, soit 900 €, qui concernent N+1. L'écriture de régularisation au 31/12/N est :

486 Charges constatées d'avance	900
616 Primes d'assurance	900

Ainsi, la charge de l'exercice N est réduite à 300 € et le bilan présente une créance de 900 €.

b) Produits constatés d'avance (PCA)

Un produit encaissé d'avance pour une période future est un passif. Exemple : un loyer trimestriel de 3 000 € encaissé le 1^{er} décembre N pour la période décembre N à février N+1. À la clôture, 1 mois sur 3 est acquis, soit 1 000 €. Les 2 000 € restants concernent N+1. L'écriture est :

707 Ventes de marchandises	2 000
487 Produits constatés d'avance	2 000

Le produit de N est limité à 1 000 € et le passif augmente de 2 000 €.

3. Les charges à payer et produits à recevoir

À l'inverse, des charges ou produits consommés ou acquis au cours de l'exercice n'ont pas encore été comptabilisés. Il faut les intégrer au résultat de l'exercice.

a) Charges à payer (CAP)

Exemple : des intérêts courus non échus sur un emprunt. Au 31/12/N, 500 € d'intérêts ont couru depuis le dernier paiement mais ne seront payés que l'année suivante. L'écriture :

661 Charges d'intérêts	500
1688 Intérêts courus	500

La charge est enregistrée et une dette est constatée au passif.

b) Produits à recevoir (PAR)

Exemple : des intérêts courus non échus sur un placement. Au 31/12/N, 200 € d'intérêts sont acquis mais non encaissés. L'écriture :

2688 Intérêts courus	200
768 Autres produits financiers	200

Le produit est enregistré et une créance est constatée à l'actif.

4. Les amortissements et dépréciations

Les immobilisations doivent être amorties selon leur durée d'utilité. L'amortissement est la constatation de la perte de valeur irréversible due à l'usage, au temps ou à l'obsolescence. À la clôture, on enregistre la dotation de l'exercice.

Exemple : un matériel acquis 10 000 € HT le 1^{er} janvier N, amortissable en linéaire sur 5 ans. La dotation annuelle est de 2 000 €. L'écriture au 31/12/N :

```
6811 Dotation aux amortissements    2 000
    2818 Amortissements du matériel    2 000
```

Les dépréciations concernent des pertes de valeur réversibles (ex. : dépréciation des créances douteuses). On les enregistre de la même manière :

```
6817 Dotation aux dépréciations    X
    491 Dépréciation des comptes clients    X
```

Ces écritures respectent le principe de prudence et permettent de ne pas surévaluer l'actif.

5. Conclusion

Les écritures de régularisation sont indispensables pour établir des comptes annuels sincères et réguliers. Elles permettent de respecter les principes comptables fondamentaux : indépendance des exercices, prudence, et image fidèle. Maîtriser ces écritures est essentiel pour tout comptable, car elles conditionnent la justesse du résultat et du bilan. Il convient de les documenter soigneusement et de les justifier par des calculs précis, afin de faciliter les contrôles et les audits.